



ACC Foot

Stade du Buisson de la Grolle
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

ATHLÉTIC CLUB CHAPELAIN FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 12 septembre 2020

Salle Capellia, La Chapelle sur Erdre

Le Président ouvre la séance à 10h 30. Il accueille l'ensemble des adhérents, M. Le Maire, Fabrice ROUSSEL et M. Laurent BREZACH, Adjoint aux sports, et M. Yves CASSERON, président de l'OMS.

Le quorum étant atteint (présents et pouvoirs), il déclare l'Assemblée Générale 2020 ouverte. Il rappelle que la date limite de réception des candidatures au Comité était fixée au 10.09.20. A cette date, 3 candidatures ont été reçues pour 3 postes à pourvoir. Un poste supplémentaire est ouvert suite à la démission récente d'Alain LE HALLE.

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le PV de l'assemblée générale du 15 juin 2019 (document disponible sur le site Internet du club). Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

PREMIERE PARTIE :

Après avoir donné quelques infos sur le déroulement de l'AG, le Président, Christian JAULIN, présente l'ordre du jour et passe la parole aux intervenants :

- Commission technique (A. KARZAZI) Cette saison, arrêtée au 13.03.20, se conclut par le maintien des seniors M en R2, des seniors F en D1, par la première place en Région des U19 R2, et aussi de l'inscription des U15 en R2 (ex U14). Globalement, les autres résultats sportifs assurent le maintien des niveaux précédents. Objectif prioritaire à venir : maintien du niveau fanion et réduction de l'écart entre les seniors A et les seniors B. Les objectifs restent aussi de poursuivre la progression de l'encadrement diplômé, de pérenniser la section « féminines », et de développer le « Foot en Marchant ».

- Commission sportive (D. FREMON) Les observations faites concernent quelques difficultés d'encadrement par rapport aux effectifs records de cette saison, et donc une programmation très chargée en semaine et le week-end. Il a donc été convenu de limiter les effectifs par la sélection. Le Comité Directeur a aussi confirmé le 16.05.20, le maintien de l'emploi sportif à plein temps au club. Enfin, pour maintenir un bon état d'esprit dans les catégories, la commission sportive sera attentive aux passerelles entre elles. La saison précédente s'est terminée avec 708 licences. A ce jour, les engagements de licences 2020-21 sont de 534, soit en baisse de 174 unités, notamment dans les catégories les plus jeunes (U6 à U13).

- Commission Planification (H. LEPAROUX) L'athlétisme comme l'ACC Foot ont des effectifs élevés, et exercent sur le même site. Le planning des entraînements et des matchs est donc très tendu. Les créneaux répartis entre les clubs, y compris les clubs corps, doivent être impérativement respectés pour les terrains, les vestiaires et les salles. Cette saison, c'est encore plus important par rapport au COVID et au respect du protocole sanitaire établi.

- Commissions Animations et Tournois (H. LEPAROUX, T. SPITZ) Toutes les animations de fin de saison ont été annulées (Trophée de l'Erdre, lotos et vide-greniers). Les stages de jeunes ont toutefois été bien remplis sauf celui d'Avril 2020 qui a été annulé. Ces animations seront reconduites cette saison si la situation sanitaire le permet.

- Commission Partenaires (S. LAMINI) : Les dons et achats d'équipements se sont élevés cette saison à 19.650€. Il faut aussi souligner le soutien des partenaires publics, qui ont maintenu leurs subventions, bien que certaines festivités aient été annulées. L'objectif financier des partenaires privé est fixé à 22.000€ en 2021, avec une recherche de partenaires qui s'engagent sur la durée.

- Rapport Financier (P. BEGA) Le rapport financier présente une recette totale à 176.117€, pour un résultat positif de 12.833€. Cette saison, il y a eu 1 emploi plein temps et 2 services civiques. Ce bon résultat financier s'explique par un nombre d'adhérents en forte hausse, des stages de jeunes très fréquentés, de bonnes recettes de buvette et le soutien des mécènes. La baisse des dépenses des déplacements, des arbitrages, ainsi que les indemnités d'activités partielles ont permis d'équilibrer le manque à gagner des festivités annulées. Il faut toutefois noter que les amendes sportives sont équivalentes à 2019 malgré 3 mois d'inactivité. Le budget 2020-2021 est présenté à 195.100€, comprenant le maintien d'un emploi à 35h/sem. L'exercice 2020-21 sera porté à 18 mois conformément à la décision prise en assemblée générale extraordinaire. Le budget sera donc proportionnellement augmenté de 50%. Les recettes seront bien sûr dépendantes de la possibilité d'une saison complète, ou de réaliser les manifestations envisagées. Le résultat de l'exercice en cours devra être porté en report à nouveau. Ce rapport est voté à l'unanimité.

Tout cet ensemble de rapports constitue le rapport moral. Les objectifs de 2020-21 ont été exposés dans les différents rapports. Le rapport moral est voté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES du Comité Directeur : Trois postes sont vacants suite à 3 mandats de membres du comité arrivés à échéance (Gisèle POIRIER, Abdel KARZAZI et Willy MARTINEAU). M. Alain LE HALLE vient de démissionner pour raisons professionnelles. Les trois membres sortants se représentent. Il n'y a pas de nouvelles candidatures reçues. Les candidats sont tous élus à l'unanimité. Le comité directeur comprend désormais 19 membres.

Le Président adresse des remerciements à tous les membres pour le travail qu'ils accomplissent, et en particulier aux sortants.





ACC Foot

ATHLÉTIC CLUB CHAPELAIN FOOTBALL

**Stade du Buisson de la Grolle
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE**

DEUXIEME PARTIE :

- **ORGANISATION SORTIVE :** (introduction par C. JAULIN) Suite à la mise en place de la commission sportive, celle-ci nous présente l'organisation sportive de cette saison 2020-21
- **COMMISSION SPORTIVE :** (par T. SPITZ) La composition de cette commission et ses missions avaient été présentées en AG 2019-20
 - Kévin CABOURG, entraîneur principal des seniors, dont le contrat est prolongé cette saison 2020-21, aura pour missions à moyen terme :
 - Assistance et conseils aux éducateurs
 - Supervision technique des entraînements et compétitions
 - Réunions techniques
 - Animation du Plan Educatif Fédéral, maintien des Labels
 - Animation de stages jeunes
 - Les 4 membres de la Commission sportive sont chacun référent pour quelques catégories, garçons et filles :
 - Thierry SPITZ : Référent des catégories jeunes U6 à U11 (5 responsables de catégories)
 - Nathan PAUL et Nicolas THOMAS : Référents des catégories U12 à U18, (9 responsables de catégories)
 - Dominique FREMON : Référent des catégories adultes (Seniors, Gardiens, Loisirs et Vétérans (7 responsables de catégories)
- **COVID 19 :** (par C. JAULIN) Les principes établis par le club et validés avec le service des Sports sont présentés et rappelés pour les mesures générales (parents, spectateurs, accompagnateurs) dans l'enceinte du complexe sportif. Les mesures plus spécifiques, pour les entraînements et les matchs, sont issues des préconisations exigées par la Fédération, La Ligue et le District, et adaptées à la configuration du site.
- **LE FOOT EN MARCHANT :** (par C. JAULIN) Le club a décidé le lancement cette saison d'un projet de développement de cette nouvelle activité sportive douce, destinés plutôt aux personnes les plus âgées, hommes ou femmes. Cette activité sera animée par Kévin CABOURG.

TROISIEME PARTIE :

M. Le Maire remercie les bénévoles et le Comité Directeur pour leur engagement et les résultats obtenus.

Les installations des alarmes ont été faites au printemps 2020 dans le bâtiment vestiaires.

En présence de M. Laurent BREZACH et de Fabrice ROUSSEL, les différents points suivants sont évoqués :

- des ventilations ont été demandées dans le local matériel des vestiaires et dans la réserve du bar : Des études des flux doivent être faites
- la demande de préau au bout de la salle de convivialité sera demandée au budget 2021. Celui-ci a été estimé à 70K€. Une autre solution est à l'étude pour le budget 2021. Ce préau serait précieux en cette période COVID pour l'accueil en extérieur des équipes après les matchs et pour les spectateurs ne pouvant rester en salle de convivialité.
- chaque année, l'athlétisme, le foot et les scolaires en fin d'année, utilisent et investissent dans des installations temporaires de sonorisation. Cette demande est rappelée aux élus pour étudier une solution fixe.
- L'ACC foot souhaite étudier la pose d'un container pour stocker le matériel des animations, et offrir plus d'espace dans le local matériel actuel. Une extension des locaux de stockage matériel est nécessaire avec l'augmentation des effectifs et des catégories. Cette demande d'un container à situer près du bâtiment vestiaires est rappelée aux élus.
- L'ACC Foot a été surpris de voir les travaux d'aménagements du chemin de Kerbihan, se dérouler cet été. Ces travaux n'ont pas pris en compte les observations faites en 2015 par le club (et l'athlétisme). Ces travaux ont surtout conduit à supprimer des places de stationnement alors qu'il en manquait. Cette diminution a déjà conduit dans des semaines normales en ce début de saison, à stationner en dehors des places matérialisées. Les élus annoncent qu'un aménagement du parking empierré sera mis au budget 2021 (110K€). Cet aménagement devra permettre d'augmenter le nombre de places de parking existant avant réduction.

Le président de l'assemblée remercie tous les participants, et clôture l'AG à 12h15.

Le Président de l'ACC Football, Christian JAULIN

